



1377, Route de Crest
Quartier Saint Laurent
26 400 CHABRILLAN
Tél 04 75 62 81 69

www.perret.groupeperret.fr

Objet : LOI EGALIM séparation du conseil et de la vente.

Madame, Monsieur, cher(e) client(e)

Les pouvoirs publics au travers des Plans ECOPHYTO, se sont engagés depuis 2008 dans une politique de réduction de l'usage des produits phytosanitaires.

En 2018, à l'issue de la Loi EGALIM du 30 octobre 2018 via son ordonnance du 24 avril 2019, l'état a acté la séparation des activités de vente d'une catégorie de produits phytosanitaires et celles de conseil lié à l'usage de ces produits applicable au 1er janvier 2021.

Notre entreprise est directement impactée par cette évolution réglementaire qui nous contraint à choisir entre la vente et le conseil de produits phytosanitaires.

Afin de continuer à vous accompagner au mieux, nous avons choisi de nous positionner sur la vente de produits phytosanitaires et nous mettons tout en œuvre pour vous aider à continuer votre activité en toute sécurité.

Vous allez recevoir par mail un lien pour activer votre compte client extranet avec les nouvelles conditions générales de vente applicables au 1^{er} janvier 2021, ainsi que toutes les informations réglementaires relatives aux produits phytopharmaceutiques (lien pour la consultation des fiches de données de sécurité et pour les recommandations d'emploi du produit).

Nous continuerons au travers de nos technico-commerciaux à vous conseiller pour les produits biocontrôles, les biostimulants, les engrais, le palissage... et toutes les autres catégories de produits dont vous avez besoin, nous serons présents à vos côtés pour :

- Observer vos cultures,
- Vous prodiguer des conseils d'ordre agronomique
- Porter à votre connaissance les produits dont nous disposons pour répondre au mieux à vos besoins.

Vous trouverez aussi les informations phytosanitaires dans nos catalogues ou bien dans les bulletins techniques « Zoom » de la chambre d'agriculture pour les filières arboricoles, viticoles et grandes cultures/Légumes/PPAM.

Nous pourrions aussi vous accompagner dans vos démarches de certifications et plus largement nous continuerons à vous proposer des solutions innovantes pour une agriculture fertile, durable, rentable et humaine.

L'EQUIPE PERRET RHONE ALPES.